

Compte rendu du CTL du 17 juin 2021

Ce Comité Technique Local (CTL) s'est tenu sous la présidence de la directrice départementale en audio conférence.

Il s'agit d'une re convocation du CTL prévu le 15 juin. FO a boycotté cette première instance pour dénoncer le manque de transparence et l'absence totale de dialogue social lors du mouvement local de mutations.

FO lit une déclaration liminaire. La directrice répond que le NRP ne dégradera pas le service aux usagers en multipliant les points de contacts et les CDL !!!

Nous verrons bien le moment venu... Annoncer une multiplication des points de contact avec des personnels n'appartenant pas à la DGFIP, ça ressemble plus à une externalisation !

1. Rapport d'activité 2020 (pour information)

La direction présente le rapport d'activité de l'année 2020. Le rapport est marqué par l'impact de la pandémie sur l'année, qui aura notamment engendré de nouvelles dépenses : prestations ménage, vigiles pour campagne IR, surcoût téléphonie, consommables de protection (masques, gel...), le surcoût en matière d'ordinateurs mis à disposition pour le déploiement du télétravail ayant été supporté par la Centrale.

La Direction donne également des indications quant aux futurs départ en retraite,

FO souligne un point particulier du rapport, à savoir que la DDFIP 52 a subi 39 suppressions d'emplois sur les 3 dernières années soit 15,92 % de ses effectifs implantés. FO rapelle sa revendication d'arrêt des suppressions d'emplois.

La direction répond qu'il n'y a eu que 2 suppressions en 2020, **bref tout va bien dans le meilleur des mondes !**

2. Formation professionnelle : bilan 2020 (pour information)

Le principal point à retenir en 2020 est la baisse importante du nombre de jours de formation (188 contre 506 en 2019) en raison du contexte sanitaire et la très forte prévalence des formations à distance, reconduite pour le plan de formation 2021.

FO fait part de son souhait d'un retour rapide aux formations en présentiel et rappelle que la e-formation et la formation à distance ne peuvent s'y substituer, n'étant pas créatrice de l'émulation suffisante pour permettre aux agents d'évoluer, précisant que les formations en présentiel permettent aux stagiaires et formateurs de créer un lien professionnel, d'échanger et partager leurs expériences

La direction précise que les formations en présentiel reprendront à la rentrée mais que le format distanciel a vocation à devenir pérenne, notamment pour permettre de soulager certains agents en leur évitant des déplacements.

FO interpelle la direction sur la nécessité d'avoir un réseau informatique de qualité pour permettre d'assurer ce type de formations.

La direction étudie les possibilités de doter les stagiaires de clefs 4G afin de ne pas charger le réseau. Le dispositif doit être mis en place à l'horizon de la rentrée de septembre.

3. Actualisation du dossier de présentation du Service de Gestion Comptable (SGC) de Langres au 1^{er} septembre 2021 (vote)

Il s'agit d'une nouvelle présentation du projet de NRP pour le SGC de Langres, avec une attention plus particulière sur le volet de l'installation physique et les travaux afférents à la mise en place du service (câblage électrique, ambiance lumineuse) ainsi que sur l'organisation du travail, le parking...

FO vote contre, rappelant son opposition au NRP, projet destructeur d'un service public de proximité et de qualité, contraignant les agents à une mobilité forcée.

4. Questions diverses

FO demande si le nom du responsable du SGC de Saint-Dizier est connu.

Pour le moment, la direction n'a pas tous les éléments pour trancher et communiquera le moment venu.

Les représentants FO-DGFiP en CTL

TITULAIRES

Céline Lefèvre, Matthieu Testart

EXPERT :

Grégoire Blondet